

[Ouvrir cet e-mail dans le navigateur](#)



Commission
des titres d'ingénieur

Lettre d'information de la Commission des titres d'ingénieur Février 2018

Au sommaire ce mois ci...

Le [colloque annuel de la CTI](#) s'est déroulé le 13 février dernier. Découvrez dans cette lettre les documents présentés lors de cet événement majeur qui a accueilli près de 400 participants.

À l'agenda : le [prochain colloque co-organisé par la CTI et CDEFI aura lieu les 5 et 6 avril](#) prochains à Paris, dans le cadre de la conférence interministérielle Bologne 2018.

Nous vous présentons également ce mois-ci la [procédure pour les missions d'audit allégés](#), la délibération concernant les intitulés de spécialité, ainsi que les recommandations de la CTI concernant la communication publique des structures de partenariat et centres de formation associés aux formations d'ingénieurs par apprentissage.

Dans la continuité du mois dernier, Laurent Mahieu, Président de la CTI, s'interroge sur la prise en compte des ESG 2015 dans R&O 2016. Cette lettre vous fera découvrir le [2ème de cette série de 4 articles](#).

Pour finir, nous vous partageons les événements passés et à venir de la CTI ainsi que les informations de nos partenaires.

Bonne lecture !

- [Colloque 2018 de la CTI : bilan et documents supports](#)
- [Atelier CTI-Hcéres](#)
- [Délibération de la Commission concernant les intitulés de spécialité](#)
- [Publication des délibérations](#)
- [Procédure pour les missions d'audit allégés](#)
- [Colloque Bologne CTI-CDEFI 2018](#)

- [Nouveau partenariat tripartite CTI - AFD - Hcéres](#)
- [Lancement d'un projet européen sur l'assurance qualité en Méditerranée](#)
- [Processus de Bologne 2018 : Comment R&O 2016 prend en compte les ESG 2015 ? \(partie 2/4\)](#)
- [Communication publique des structures de partenariat et centres de formation associés aux formations d'ingénieurs par apprentissage](#)
- [Les Universités confrontées à la responsabilité sociétale avec le projet Erasmus+ "Unibility"](#)
- [Retour sur le colloque SIDPE](#)
- [Retour sur les Rencontres UNESCO sur l'Assurance Qualité pour l'Europe de l'Ouest](#)
- [Ils ont parlé de nous...](#)
- [À lire...](#)
- [Conférence SEFI 2018 à Copenhague](#)
- [EQUIP Webinar sur l'innovation dans la qualité](#)
- [Lancement de Ingénieuses](#)

Informations de la Commission

Colloque 2018 de la CTI : bilan et documents supports



Le colloque annuel de la CTI s'est tenu le 13 février 2018 à l'[ESIEE](#) Paris à Champs-sur-Marne, dans le cadre du lancement de la campagne d'accréditation 2018-2019.

Près de 400 participants ont rencontré à cette occasion les membres et les experts de la CTI.

Une table-ronde sur le thème de **La démarche qualité et le parcours de l'élève** a ouvert la séance plénière.

La Commission a fait le bilan de la campagne d'accréditation 2016-2017, avec en particulier une analyse des recommandations émises dans les avis et décisions de la CTI, ainsi que les points forts relevés dans les écoles auditées ces trois dernières années.

Quelques-uns des **indicateurs issus des données certifiées 2017** ont été commentés pour les 201 écoles d'ingénieurs qui ont toutes complété ces données annuelles. Les évolutions de la procédure de recueil des données certifiées ainsi que les projets du groupe de travail ont été présentés.



La séquence sur le **lancement de la campagne d'accréditation 2018-2019** a permis d'exposer en particulier les caractéristiques des audits avec notamment des audits allégés, des dossiers uniques CTI-Hcéres, et de nouveaux dispositifs concernant les formations sous statut d'apprenti. Les directions des écoles qui recevront une mission d'audit de la CTI en 2018-2019 ont pu rencontrer leur-e rapporteur-e principal-e au cours du colloque.

Consultez en ligne :

[Les documents distribués au colloque de la CTI](#)

[Les documents présentés au colloque](#)

L'après-midi, les participants ont travaillé en ateliers autour de **8 thématiques** : [...]

[Lire la suite sur le site de la CTI](#)

Atelier CTI-Hcéres



L'atelier CTI-Hcéres du 12 février à [l'ENPC](#) avait pour vocation de permettre à ces agences de **mieux comprendre les attentes des directeurs-trices d'institutions en ce qui concerne l'évaluation de leurs établissements.**

En effet l'élaboration de COMUE (Communauté d'Universités et Établissements) et autres fédérations d'établissement changent les rôles de nombreuses structures : **qui les pilote et en définit la stratégie** ? Il est courant que des écoles externes deviennent des écoles internes, et leur processus d'évaluation change car elles ne sont dès lors plus suivies par le Hcéres.

Deux tables rondes ont été conduites : l'une portant sur les **écoles externes** et l'autre sur les **écoles internes** (5 cas étudiés respectivement). Des éléments importants ont été évoqués, en particulier le besoin pour les écoles internes de pouvoir **exprimer leur stratégie** lors de l'évaluation.

Les notes prises durant cet atelier constitueront une base pour les travaux des deux agences en 2018. Cette première édition a été considérée par tous comme un véritable succès !

Cet atelier était prévu dans le cadre de la convention signée en septembre 2016 entre le Hcéres et la CTI, et il sera reconduit sur d'autres thématiques choisies chaque année par ces deux partenaires.

Délibération de la Commission concernant les intitulés de spécialité

Christine Freyermuth, Responsable du processus d'audit de la CTI



La Commission a [mis à jour la définition de la liste des libellés](#) pouvant entrer dans la constitution du nom d'une spécialité d'ingénieur.

Afin de rationaliser les noms officiels de spécialités et assurer leur lisibilité dans le temps ainsi que leur reconnaissance internationale, la CTI précise les règles de constitution de ces intitulés de spécialités.

Cette dénomination officielle de la spécialité peut être complétée, à des fins de communication, par une dénomination d'usage et par une liste d'au plus dix mots clés choisis librement, qui sont renseignés par l'école dans sa fiche de données certifiées. La CTI communique sur ces dix mots clés dans les avis publiés par la CTI et dans le moteur de recherche des formations, dans l'espace accréditation [sur le site public de la CTI](#).

Les règles relatives à la dénomination officielle des spécialités s'appliquent, pour la campagne 2018-2019, aux demandes de nouvelles spécialités et à la mise en conformité de la dénomination des spécialités sollicitant le renouvellement de leur habilitation.

La mise à jour de la liste dans le cadre de la [délibération prise en Commission le 16 janvier 2018](#), par rapport à la délibération produite en 2017, concerne l'ajout de deux intitulés : "Géosciences", "Matériaux composites", et l'intégration de la liste des « intitulés autorisés au cas par cas » à la liste principale.

Il est à noter que les mentions de spécialité portées sur les diplômes d'ingénieur de spécialisation restent libres.

Les écoles concernées par les audits périodiques programmés sont invitées à examiner la cohérence des intitulés de leurs spécialités et, le cas échéant, à proposer de nouveaux intitulés.

[Consulter la délibération](#)

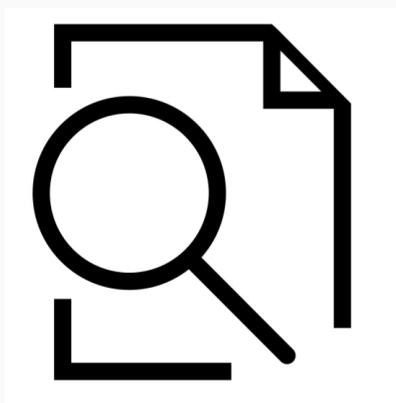
Publication des délibérations

La CTI a mis en ligne trois nouvelles délibérations, dont deux concernant la Formation Ingénieur sous Statut Apprenti (FISA) :

- [Expérimentation cursus apprenti deux années \(2017/09\)](#)
- [Formation sous statut d'apprenti : recrutement au 7ème semestre \(2018/01\)](#)
- [Mise en place des FOCUS d'audit de la campagne d'accréditation 2018-2019 \(2018/01\)](#)

Procédure pour les missions d'audit allégés

Christine Freyermuth, Responsable du processus d'audit de la CTI



Depuis 1997, la CTI conduit des audits périodiques avec une évaluation des formations tous les 6 ans.

Depuis 2016, la CTI a initié le phasage de son calendrier d'audits avec la périodicité de la contractualisation entre le ministère en charge de l'enseignement supérieur et les établissements, en phase également avec le calendrier du [Hcéres](#), tous les 5 ans.

Ceci a conduit la CTI à envisager des **évolutions dans ses missions d'audit**. La mise en place d'**audits allégés** est l'une de ces évolutions [...]

[Lire la suite et télécharger le guide audits allégés](#)

Colloque Bologne CTI-CDEFI 2018



La [CDEFI](#) et la [CTI](#) co-organisent un colloque les **5 et 6 avril 2018** au [Musée de l'Histoire de l'Immigration](#) (**Palais de la Porte Dorée, Paris 12e**) dans le cadre de l'organisation par la France de la conférence interministérielle Bologne 2018.

Cette manifestation sera placée sous la thématique générale de la **place des écoles d'ingénieurs dans les processus inclusifs de l'espace européen**.



Le 5 avril, des *keynotes speakers* interviendront sur la place de l'éducation aux sciences et technologies dans l'éducation des citoyens et la contribution des écoles d'ingénieurs, et la matinée du 6 avril s'articulera autour de quatre tables-rondes :

- **La transition numérique, outil pour une plus grande inclusion des publics**
- **Les nouvelles formes de partenariats et de modalités de formation et d'intégration engendrées grâce au processus de Bologne : historique et perspectives ?**
- **Le rôle des établissements en matière de diversité de profils et de parcours**
- **Assurance qualité et inclusion dans l'espace européen de l'enseignement supérieur**

Les inscriptions seront ouvertes du 1er au 28 mars 2018.

[Informations et pré-programme](#)

Nouveau partenariat tripartite CTI - AFD - Hcéres



Fin 2017, la CTI et le [Hcéres](#) ont souscrit un **partenariat de coopération avec l'AFD**. Des **extraits de l'accord** cités ci-dessous présentent les objectifs et modes opératoires de ce nouveau partenariat tripartite.

« L'Agence est un établissement public et un établissement de crédit spécialisé qui fait partie du dispositif français d'aide publique au développement, selon une mission qui lui est confiée par le ministère des Affaires étrangères et du Développement International, le ministère des Finances et des Comptes publics, le ministère des Outre-mer et le ministère de l'Intérieur [...]

[Lire la suite de l'accord de partenariat](#)

Lancement d'un projet européen sur l'assurance qualité en Méditerranée



La CTI fait partie des 23 partenaires réunis du 13 au 17 février 2018 à Gênes en Italie pour le **lancement des activités du projet européen « On-line Quality Assurance and EUR-ACE Accreditation of Engineering Programmes in the Mediterranean Area »** (MEDACCR) financé dans le cadre du programme [ERASMUS+](#).

Le projet a pour objectif principal de soutenir les pays partenaires - Algérie, Jordanie, Tunisie - à **créer un système d'assurance qualité pour délivrer le label qualité européen EUR-ACE** aux formations d'ingénieur dans leur pays.

Les activités incluent l'élaboration de référentiels adaptés aux contextes nationaux ; des sessions de formation des futurs experts et responsables des procédures ; des accréditations pilotes ; la conception et le développement d'un outil en ligne pour la documentation et le suivi de l'assurance qualité des formations d'ingénieur.

Le partenariat devrait aboutir à la **création d'un « EU-South Mediterranean Network »**.

compte les ESG 2015 ? (partie 2/4)

Laurent Mahieu, Président de la CTI



En cette année 2018, qui verra se réunir à Paris la conférence interministérielle issue du Processus de Bologne, il importe d'approfondir notre connaissance de l'un des piliers politique de ce processus, les fameux ESG : "*Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area*".

RELIER (Réseau qualité en enseignement supérieur et recherche) organisait le 19 janvier 2018 une conférence intitulée « **Grandes orientations européennes de la qualité : Un autre éclairage pour les établissements** ».

La CTI a été sollicitée pour y présenter « [Comment l'évaluation par la CTI prend en compte les ESG : Dispositifs, pratiques et retours d'expériences](#) ». Les supports des intervenants à cette conférence (ENQA, CTI, HCERES, CIEP) sont [accessibles en ligne sur le site de RELIER](#).

Dans sa lettre d'information, la CTI présentera le contenu de cette communication au long des prochains mois : **un aperçu historique** ; pour chaque référence ESG1, une **analyse sommaire du contenu de R&O** ; et quelques **réflexions** en guise de conclusions dont le public présent à la conférence de RELIER a eu la primeur !

Découvrez le [2ème de cette série de 4 articles](#) par Laurent Mahieu.

[Lire la suite de l'article sur le site de la CTI](#)

Communication publique des structures de partenariat et centres de formation associés aux formations d'ingénieurs par



Toutes les formations d'ingénieurs par la voie de la formation initiale sous statut d'apprenti associent systématiquement un **Centre de formation d'apprentis (CFA)**, dûment autorisé par le Conseil régional dont il dépend, dans la **mise en œuvre de la formation par apprentissage**. Le CFA est impliqué de façon plus ou moins conséquente dans la mise en œuvre de la formation.

Une bonne partie de ces formations d'ingénieurs sont dispensées dans le cadre d'un **partenariat** entre l'école d'ingénieurs et une structure externe représentant notamment les milieux économiques appropriés. La Commission des titres d'ingénieur encourage l'établissement de ces partenariats en vue d'une **meilleure actualisation continue des cursus de formation**, et d'une **coordination territoriale ou de branche**. La structure de partenariat peut être mentionnée dans l'intitulé du diplôme délivré par l'école d'ingénieurs.

Certaines formations associent à la mise en œuvre une autre structure de formation aux compétences pédagogiques externes avérées (distincte du CFA) : une convention est alors établie. Ne sont mentionnées dans l'intitulé du diplôme d'ingénieur concerné que les structures qui dispensent par ailleurs une formation d'ingénieurs accréditée.

En cette **période d'intense communication à destination des candidats potentiels** il importe que [...]

[Lire la suite de l'article sur le site de la CTI](#)

Les Universités confrontées à la responsabilité sociétale avec le projet Erasmus+ "Unibility"

Anne-Marie Jolly, Vice-Présidente de la CTI



Même si la CTI a depuis longtemps introduit le **développement durable sous toutes ses formes ainsi que la RSE dans ses critères d'habilitation** ([Analyse et Perspectives puis R&O en 2014](#)), ce n'est pas encore le cas de toutes les agences qualité. La conférence de l'Unesco à

Genève a ainsi souhaité, parmi les tendances de l'assurance qualité, revenir sur ce sujet.

L'édition des [Guidelines pour les Universités s'engageant dans le cadre de la Responsabilité sociétale](#) résulte d'un projet développé de 2015 à 2017 et propose des **recommandations et des bonnes pratiques**. Les partenaires de ce projet étaient l'Université de Vienne, l'Université de Bucarest, l'Université de Cluj, l'Université de Porto, l'Université de Barcelone, le Centre de Recherche sur l'Enseignement Supérieur de Dublin, ainsi que EUCEN. Ce projet fait suite au cadre commun de référence européen sur la responsabilité sociétale des Universités publié en 2015 et vient le compléter.

Nombre de principes développés dans le document sont déjà appliqués "empiriquement" par la CTI. Les organismes souhaitant se familiariser avec ces sujets auront tout intérêt à lire les retours d'expérience de l'**Université de Manchester et de Vienne**. Par ailleurs, le concept de « **service learning** » est également développé dans ce document, ce qui fait écho aux actuelles discussions sur l'engagement étudiant...

[Consulter le document du projet UNIBILITY](#)

Représentation de la Commission

Retour sur le colloque SIDPE



Le colloque SIDPE s'est tenu le 2 décembre dernier autour du thème "**Les ingénieurs Diplômés par l'Etat, 8 décennies d'engagement au service de l'entreprise et des hommes**".

L'organisation a mis en ligne un [document compilant toutes les interventions audio du colloque](#).

Le Président de la CTI, Laurent Mahieu, a conclu le colloque en abordant notamment le rôle de la CTI, les attentes et les pistes à explorer pour faire évoluer le DPE.

L'intervention de André Mora est également disponible à l'écoute. Ancien président du jury national, il retrace les liens historiques entre le DPE et la CTI.



Laurent Mahieu

[Accéder aux interventions audio du colloque SIDPE](#)

Retour sur les Rencontres UNESCO sur l'Assurance Qualité pour l'Europe de l'Ouest

Anne-Marie Jolly, Vice-Présidente de la CTI



Les Rencontres UNESCO sur l'Assurance Qualité pour l'Europe de l'Ouest se sont tenues les 15 et 16 Février à Genève.

La Vice-Présidente de la CTI, Anne-Marie Jolly, a participé à cette rencontre passionnante organisée par l'[Agence Suisse d'accréditation et d'assurance qualité](#) (AAQ) et l'[UNESCO](#), qui s'adressait aux agences d'ENQA sur le thème « Le rôle de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur : challenges, développements et tendances ».

Ce type de manifestation vise à préparer l'agenda mondial **Education 2030** de l'UNESCO. L'assistance était très variée et venait d'ailleurs parfois de bien plus loin que l'Europe de l'Ouest. Plusieurs sujets d'importance et d'actualité ont été abordés, notamment les débats « **autonomie des universités versus accréditation** » (plus particulièrement concernant le développement durable) ; et « **évaluation institutionnelle versus évaluation**

programmatische ».

L'ancien président de l'[EPFL](#) a introduit les Rencontres de façon assez vive, en insistant notamment sur l'opposition « qualité *versus* stratégie de l'établissement ». Il a également présenté un modèle intéressant d'*extension school* délivrant l'*EPFL Certificate of Open Studies* à des publics nouveaux [...]

[Lire la suite de l'article](#)

La CTI dans la presse

Ils ont parlé de nous...

L'Étudiant/Éducpros organisait la [Conférence EducPros](#) le 26 janvier, dédiée à l'enseignement supérieur en Afrique. Jacques Schwartzenruber, membre du Bureau, a représenté la CTI à cet événement en participant à la table ronde dédiée à l'assurance qualité, l'évaluation et l'accréditation.

Le site web a également publié [l'infographie réalisée au sujet des écoles d'ingénieurs](#), sur la base des données certifiées de la CTI, ainsi qu'un article sur [cinq écoles d'ingénieurs qui se lancent dans l'apprentissage en deux ans](#).

L'Usine Nouvelle : dans le cadre de la publication de son [classement des 100 meilleures écoles](#), l'Usine Nouvelle a interviewé le Président de la CTI.

AEF a interviewé Jean-Marc Théret, Vice-Président de la CTI, dans le cadre de son article "Bachelors : les écoles de commerce et d'ingénieurs en ordre de marche pour conquérir le grade de licence"

Newstank a rédigé l'article "[Apprentissage en deux ans en école d'ingénieurs : cinq projets retenus par la CTI](#)" et interviewé pour l'occasion Jean-Marc Théret, Vice-Président de la CTI

Informations de nos partenaires

À lire...

Création, créativité et innovation dans la formation et l'activité d'ingénieur

Sous la direction de Michel J.F. Dubois,
Marie-Laure Vitali et Michel Sonntag



INGÉNIEUR AU XXI^E SIÈCLE

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD

L'ouvrage [Création, Créativité et Innovation dans la formation et l'activité d'ingénieur](#) est sorti en décembre 2017 aux éditions UTBM, sous la direction de Michel J.-F. Dubois, Marie-Laure Vitali et Michel Sonntag. Laurent Mahieu, Président de la CTI, y a contribué.

Découvrez ci-après un résumé de l'ouvrage par Michel DUBOIS, Président du réseau [Ingenium](#) :

"Cet ouvrage, dont la diversité des angles d'approche est éclairante, peut être perçu comme une réponse à la nouvelle représentation de l'ingénieur du XXI^e siècle. Il lui est demandé de maîtriser l'informatique, les mathématiques et les sciences propres à son domaine.

Visant la performance, il doit s'impliquer dans les enjeux systémiques comme la durabilité, dialoguer avec les artistes et tenir compte des enjeux sociétaux de l'innovation. Ouvert à l'anthropologie et la sociologie, son sens de la responsabilité sociale l'inscrit dans un nouveau modèle d'humanisme. Les écoles ouvertes à la créativité et les réseaux d'entreprises innovantes pourraient devenir l'amorçage de cette transformation."

[Plus d'informations](#)

Conférence SEFI 2018 à Copenhague



La [conférence SEFI](#) (Société Européenne pour les Formations en Ingénierie) 2018 se déroulera cette année sur le campus de Lyngby de la DTU de Copenhague Danemark du 18 au 22 septembre 2018.

La date limite de soumission des abstracts est **le 5 mars**, et la date de soumission des papiers complets le **10 avril**. Cette année deux types de proposition seront acceptés : des *research papers* et des *concept papers*.

Le thème est cette année : **La créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat pour l'excellence de la formation des ingénieurs**

À noter cependant que les thèmes abordés habituellement par la SEFI seront bien présents lors de la conférence :

- Développement durable dans la formation des ingénieurs
- Enseigner la créativité et l'innovation
- Philosophie et but de la formation des ingénieurs
- Formation des ingénieurs à l'innovation
- Pédagogies innovantes et méthodes d'apprentissage
- Infrastructures pour les pédagogies innovantes
- Développer l'entrepreneuriat
- Lien Université-Entreprise

Chaque année de plus en plus d'écoles françaises sont présentes à cet évènement, prouvant leur intérêt pour ce type de thématiques développées par la CTI dans R&O et dans ses focus. Une belle occasion de partager cette expérience au Danemark !

[Plus d'informations](#)

EQUIP Webinar sur l'innovation dans la qualité

Le consortium EQUIP organise une conférence en ligne participative le 28 février de 14h à 15h afin de présenter les résultats de son projet "Améliorer la qualité par l'innovation".

[Ce webinar au panel de haut niveau](#) abordera notamment la diversité des contextes juridiques, la responsabilité institutionnelle de l'assurance qualité, ou encore les actions de communication autour de cette dernière. Le projet EQUIP, mis en oeuvre pendant les deux dernières années, fera l'objet d'un rapport publié à la fin du mois de février.

La participation est gratuite et accessible à tous, dans la limite de 500 participants. Date limite d'inscription le 26 février.

[Informations et Inscriptions](#)

Et toujours...

Lancement de Ingénieuses

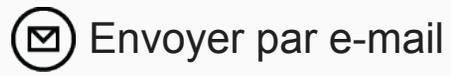
cdefi

Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs



La [CDEFI](#) vient d'annoncer le lancement du projet "Ingénieuses". Ce projet créé en 2011 a pour ambition de favoriser l'orientation des jeunes filles vers les formations scientifiques et technologiques et les carrières d'ingénieur-e-s.

[Plus d'informations](#)



Copyright © 2018 Commission des Titres d'Ingénieur, All rights reserved.

Communiqués de presse de la CTI

[Add us to your address book](#)

Crédits photos et illustrations : Audits allégés (Oksana Latysheva) / Palais de la Porte Dorée (Parcours historique © Eric Benqué) / Photo "à lire" (Editions UTBM) / Photo SEFI (SEFI2018) / CDEFI / EQUIP /